



## Licenciement pour inaptitude

-----  
Par Lulu74

Bonjour je vais être licencié pour inaptitude après avoir vu la médecine du travail, aucun reclassement n'est possible ,j'ai rendez-vous avec mon employeur lundi prochain pour un entretien . La médecine du travail me dit que je ne suis pas obligé de m'y rendre car de gros conflit avec mon employeur. je souhaiterais envoyer un mail à mon employeur pour lui dire que je ne serai pas présente à ce rendez-vous que puis-je marquer dans ce mail? merci

-----  
Par kang74

Bonjour

Simplement que vous ne désirez pas être présente .

Surtout ne pas inventer d'excuses, vous l'obligerez à devoir reporter l'entretien en devant renvoyer une convocation .